



Baromètre National 2011 Les salariés français face au Handicap

1 salarié sur 3 a changé de regard sur le handicap

Paris, 23 mai 2011, le 2^{ème} Baromètre National* réalisé par Handi-partage et IFOP en partenariat avec Logica, Société Générale et STMicroelectronics a mesuré les expériences vécues des salariés français face au handicap. L'application de la loi du 11 février 2005 a changé la donne dans les entreprises et auprès des salariés, en apportant une impulsion nouvelle aux chantiers de l'accessibilité et de l'insertion. Pour quels résultats ? Véritable état des lieux sur l'expérience de la relation au handicap, ce baromètre permet de mesurer l'évolution du regard des salariés et de faire un retour sur ce qui a été fait depuis trois ans dans les entreprises françaises.

Un regard qui change... grâce à l'expérience

1 salarié sur 3 déclare avoir changé de regard sur le handicap au cours des 3 dernières années. L'expérience, le vécu, personnel ou professionnel, demeurent les raisons principales à ce changement. Ainsi ceux qui travaillent avec une personne en situation de handicap déclarent, à 40 %, avoir modifié leur regard.

« La force de l'expérience et du vécu, de la rencontre, est indiscutable. On peut lutter contre les stéréotypes, les clichés, avec des campagnes de communication qui restent un vrai point de départ d'une politique volontaire, mais la barrière que crée sa propre émotion face au handicap ne se franchit qu'avec le vécu, la rencontre et le partage » souligne Claude Boumendil, responsable de la Mission handicap de STMicroelectronics. Pour preuve, lorsque l'on demande les raisons pour lesquelles leur regard sur le handicap a changé positivement, **53% des salariés répondent qu'il fait suite à leur vécu dans leur vie personnelle et 37% dans leur vie professionnelle.** 17% ont changé de regard suite aux campagnes de communication nationales.

Les contours du handicap restent flous pour beaucoup de salariés français

Sur une liste de 8 pathologies proposées comme d'éventuels handicaps dans le monde professionnel (sclérose en plaque, bégaiement, problème cardiaque, lombalgie, dépression, diabète, claustrophobie et allergie), la sclérose en plaques est citée à 79%, mais l'allergie à 24% seulement.

« Le handicap tel que l'envisage la loi de 2005 est beaucoup plus large que la perception qu'en ont les salariés. Du coup, dans l'hypothèse où ils seraient victimes de certaines pathologies ayant un impact sur leur vie professionnelle les salariés ne penseraient pas tous aux ressources offertes par leur entreprise. Un quart sont même prêt "à faire avec" », note Alain Ségué, directeur de la Mission Emploi Handicap de Logica.

Sensibiliser ... des progrès à faire

« Un enseignement important de ce baromètre est que les entreprises doivent plus sensibiliser » explique Matthieu Pénaud, responsable communication et sensibilisation pour la Mission handicap Société Générale. Ainsi, **seul un salarié sur trois déclare qu'il y a eu au sein de son entreprise au moins une action en relation avec le handicap au cours des 18 derniers mois.**

Contact Presse

Neodialogue

Stéphane Martin/Océanne Trovo

smartin@neodialogue.fr / otrovo@neodialogue.fr

01 75 77 44 72 / 71

Et les personnes ayant perçu une action dans leur entreprise citent beaucoup plus des actions de communication ou de sensibilisation (34% citent une action de communication papier, 19% une formation, 17% une communication numérique) que l'intégration d'une personne en situation de handicap (34%)

Depuis 2008, des avancées notables dans (presque) tous les domaines

« Il nous paraissait pertinent de comparer les résultats du 1^{er} baromètre national de 2008, pour mieux appréhender et mesurer l'évolution de la perception du handicap. Comprendre les freins existants et identifier les leviers d'action sont nécessaires pour progresser », rappelle Laurent Ryckelynck, fondateur de Handi-partage.

Ainsi la proportion de salariés connaissant les actions menées dans leurs entreprises augmente légèrement en l'espace de trois ans, passant de 42% à 45%. A contrario, un fossé se creuse entre les salariés des grandes entreprises et ceux des petites structures. Le niveau de connaissance des premiers continue d'augmenter (+ 7% dans les entreprises de plus de 1000 salariés). Quant aux deuxièmes, leur niveau de connaissance, déjà bas en 2008, chute encore de 3% en 2011 (33% pour les entreprises de 20 à 100 salariés et 15% pour celles de moins de 20 personnes).

Il y a de nombreux autres points positifs. L'impact des actions des entreprises semble porter ses fruits : **58% des salariés répondent que leur entreprise considère le handicap comme un enjeu important** (augmentation de 5 points par rapport à 2008), 47% jugent que les ressources mises à leur disposition pour faciliter l'insertion des personnes handicapées sont adaptées à leurs besoins, soit une augmentation de 9 points en 3 ans, et **deux salariés sur trois se disent prêts à accueillir un collaborateur handicapé dans leur équipe**, soit une hausse de +4 points par rapport à 2008.

Diminution du malaise face aux personnes en situation de handicap

« Si les collaborateurs ne sont pas à l'aise avec le handicap, l'entreprise aura beau communiquer et mettre à disposition tous les outils du monde, les blocages resteront. Pour réussir, il faut aussi prendre en compte la dimension de l'émotionnel, à savoir diminuer la peur, la gêne ou la maladresse et libérer la sympathie ou l'envie d'aider », explique Nicolas Bissardon, directeur commercial du site Handicap.fr

En 2011, des chiffres positifs laissent entrevoir l'avenir avec optimisme. 60% des salariés déclarent être plutôt à l'aise avec le handicap. A noter, **une baisse de 6 points par rapport à 2008 des salariés se sentant mal à l'aise lors d'une relation** avec une personne handicapée. 59 % des salariés souhaitent améliorer leur capacité de contact avec une personne handicapée. «Près d'un collaborateur sur deux est en demande, cette prise de conscience est importante pour les entreprises et nous semble être un axe fort du travail à venir pour améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail », conclut Laurent Ryckelynck.

* Échantillon de 1017 salariés, représentatif de la population salariée âgée de 18 à 65 ans - mars 2011

[Télécharger le dossier de presse](#)

Partenaires :



Partenaires Presse



Contact Presse
Neodialogue

Stéphane Martin/Océanne Trovo
smartin@neodialogue.fr / otrovo@neodialogue.fr
01 75 77 44 72 / 71